



Mutualisation Rationalisation des achats

Carrefour des collectivités territoriales

Brive-La-Gaillarde

11 avril 2013

Mutualisation - Rationalisation

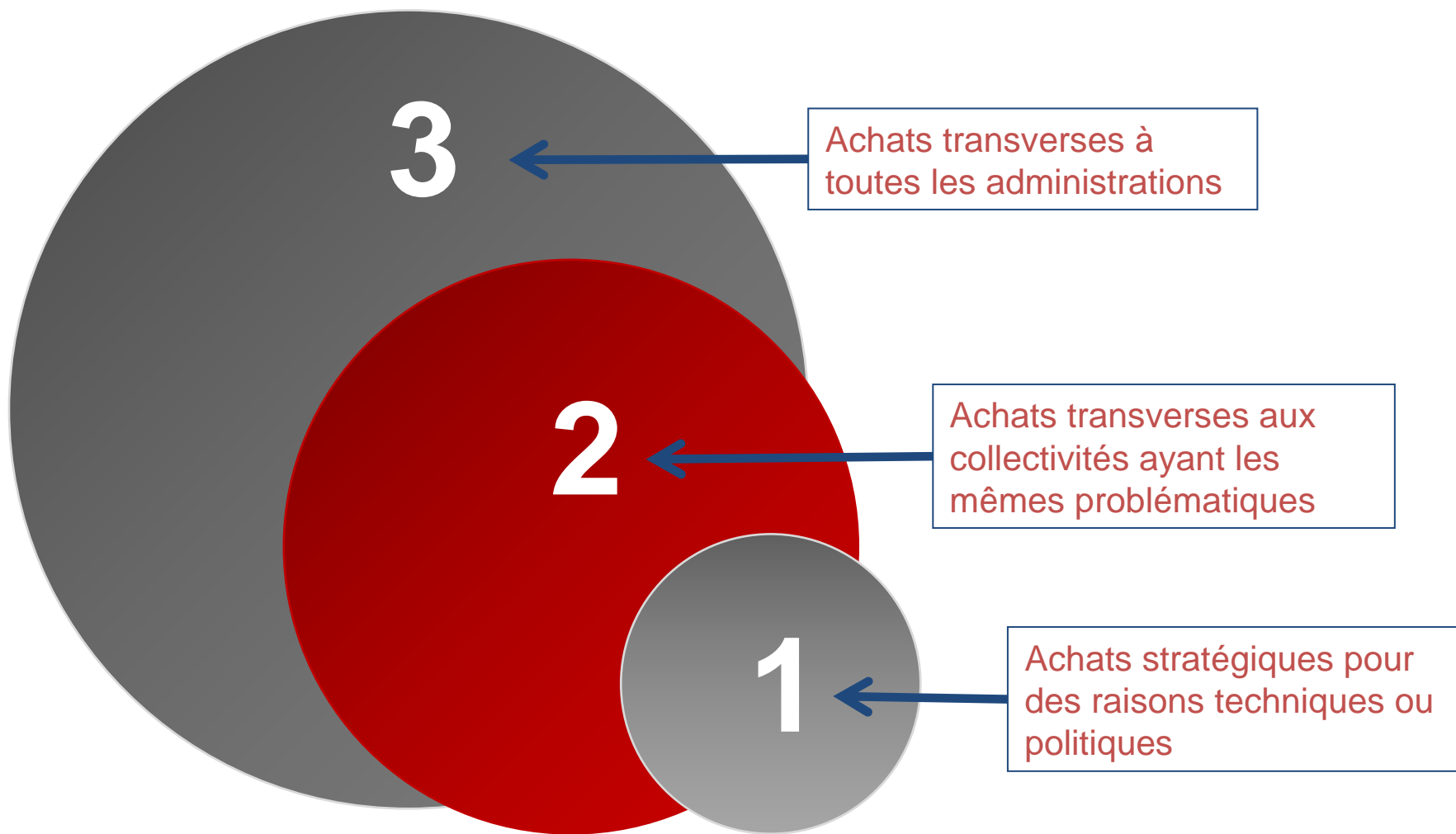
Le regard de la direction du développement et des partenariats de l'UGAP

Depuis 2005, l'UGAP, qui propose aux grandes collectivités publiques des ***solutions d'externalisation maîtrisée de leurs achats***, dites partenariales, s'est trouvée associée à presque tous les ***grands projets de rationalisation et de mutualisation des achats publics***.

Elle s'est notamment trouvée impliquée aux ***actions de rationalisation*** menées par le ***Service des achats de l'Etat***, par les ***ministères*** de la défense, de l'intérieur, de la santé..., par de ***grandes agglomérations*** (Marseille, Lille, Nice, Rouen...) et divers ***départements***, ainsi qu'aux ***actions de mutualisation*** portées par les ***groupements hospitaliers*** et de nombreux ***services départementaux d'incendie et de secours***.

De la vision de ces expériences diverses, de leurs difficultés comme de leurs succès, l'UGAP s'est forgée une idée de la manière dont peuvent être entamées ce type d'actions que le présent document synthétise.

Une décomposition type des achats des collectivités publiques



Problématique

La **mutualisation des achats** se voit aujourd'hui susciter des espérances et des craintes parfois excessives...

... parce qu'elle est désormais décrite comme un **puissant levier d'économies et de gains organisationnels.**

Cas concret de massification - papier éco-responsable - leviers

1. **Massification** portant sur 15 millions de ramettes sur 3 ans
2. **Remise en concurrence** semestrielle permettant le compromis optimum entre stabilité et pertinence des prix
3. **Limitation du nombre des procédures** (un accord-cadre contre 500 marchés identifiés initialement)
4. **Réduction des coûts internes**
5. **Accès de la procédure** ouvert à toutes les collectivités publiques
6. **Recherche d'un « double bénéfique »** avec à la fois un prix d'achat performant et une amélioration des caractéristiques écologiques du papier (label européen).

Mutualisation - Rationalisation

Le regard de la direction du développement et des partenariats de l'UGAP

Les 10 étapes clés de la mutualisation

- 1. Cartographier** les dépenses
- 2. Mesurer** le poids financier
- 3. Comprendre** qui prescrit et comment
- 4. Echanger** sur les bonnes pratiques
- 5. Estimer** l'impact d'une possible mutualisation
- 6. Comparer** l'impact aux solutions disponibles
- 7. Considérer** les montages possibles
- 8. Constituer** le groupement
- 9. Suivre** les titulaires
- 10. Communiquer, restituer.**

Mutualisation - Rationalisation

Le regard de la direction du développement et des partenariats de l'UGAP

Les 6 enseignements tirés de la mutualisation

1. Des espoirs de gains économiques parfois déçus par une surestimation de la massification
2. Des craintes exprimées par des acheteurs
3. Des délais de procédure allongés
4. Des limites observées avec les distributeurs
5. Des obstacles pour atteindre les industriels fabricants
6. Des gains non renouvelables

Mutualisation - Rationalisation

Le regard de la direction du développement et des partenariats de l'UGAP

La conclusion tirée de la mutualisation

Au-delà, et parce que *l'harmonisation et la standardisation* de même que la *mise en place de bonnes pratiques* génèrent fréquemment les *économies* les plus importantes, une vraie réflexion doit être menée sur la *réalisation ou non de l'acte d'achat final*.

L'acte d'achat peut, en effet, très bien être *délégué à une centrale d'achat* lorsqu'elle dispose déjà d'une offre répondant strictement au besoin ou lorsqu'elle facilite *la co-prescription* et offre ainsi une massification à laquelle le projet ne peut accéder en solo.

Mutualisation - Rationalisation

Le regard de la direction du développement et des partenariats de l'UGAP

Cas concret de co-prescription - matériels d'incendie et de secours - leviers

Un modèle d'externalisation qui :

- implique les SDIS dans la définition des besoins
- libère des risques juridiques et financiers
- facilite les mutualisations inter-SDIS ou SDIS-conseils généraux
- permet de dégager de la ressource.

Une politique d'allotissement qui :

- offre à tous les industriels la possibilité d'accéder au marché
- recherche la performance économique au travers des avantages procurés aux industriels en terme de visibilité et d'accroissement des séries industrielles.

Une offre mise en place :

- par des acheteurs issus du monde de l'incendie et du secours
- en partenariat avec les experts techniques des SDIS
- dans le cadre d'un travail de standardisation et d'harmonisation.

Mutualisation - Rationalisation

Le regard de la direction du développement et des partenariats de l'UGAP

La conclusion tirée de la co-prescription

En libérant progressivement du temps aux acheteurs, les mutualisations doivent permettre de :

- ***concentrer les efforts*** sur des achats plus complexes
- ***réaliser des gains*** plus importants sur les achats stratégiques
- ***consacrer plus de temps au soutien de l'emploi local*** et des PME.